



IFORD

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

Lauréat du Prix des Nations Unies pour la Population 2011

OUVERTURE DE POSTE

N° Référence : IFORD/CA/15/P02-CEA

(Report de la date de clôture)

Résumé du poste :

Désignation du poste	: Directeur Exécutif Adjoint.
Grade	: Enseignant(e) chercheur(se) de rang magistral.
Durée de l'engagement	: Quatre (4) ans renouvelable une fois.
Lieu de travail	: IFORD (Yaoundé, Cameroun).
Date d'entrée en fonction	:
Date limite de dépôt de dossier	: 31 juillet 2016.
Eligibilité	: Etre ressortissant(e) de l'un des 23 pays membres de l'IFORD.

Mission de l'IFORD

L'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) est une institution intergouvernementale africaine de formation, de recherche et d'appui technique en sciences de la population. L'IFORD jouit d'une entière autonomie administrative et financière et dessert prioritairement ses 23 pays membres : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Congo (R.D.), Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Union des Comores.

L'IFORD est administré par une Direction Exécutive placée sous la responsabilité d'un Directeur Exécutif assisté par un Directeur Exécutif Adjoint en charge des questions de formation et de recherche. Tous les deux sont nommés par le Conseil des Ministres sur proposition du Conseil d'Administration composé d'administrateurs représentant les pays membres de l'institution pour un mandat de quatre (4) ans renouvelable une seule fois.

Sans préjudice de son caractère international, l'IFORD est rattaché, sur le plan académique, à l'Université de Yaoundé II à Yaoundé (Cameroun). L'IFORD occupe au sein de l'Université une position de centre d'excellence et de référence en science de la population pour le développement de l'Afrique. En effet, l'IFORD a largement contribué à la formation des démographes des pays d'Afrique francophone avec 915 démographes de 26 nationalités formés, depuis la sortie de sa première promotion en 1974. L'IFORD est aussi reconnu comme leader dans le domaine des sciences de population en Afrique par plusieurs institutions internationales dont les Nations Unies qui lui ont décerné le Prix des Nations Unies pour la Population 2011.

Attributions : Sous l'autorité du Conseil d'Administration et la supervision du Directeur Exécutif, le fonctionnaire recruté à ce poste sera chargé de la formation et de la recherche. A cet effet, il s'occupera des activités ci-après :

1. assister le Directeur Exécutif dans l'exécution des tâches assignés par le Conseil d'Administration ;
2. coordonner et suivre toutes les activités de formations initiale et continue de l'Institut ;
3. coordonner les activités de la formation doctorale en sciences de la population ;
4. coordonner et suivre la mise en œuvre du plan quinquennal de recherche de l'Institut ;
5. coordonner et suivre les activités de recherches individuelles des enseignants et chercheurs ;
6. assurer le suivi des activités du centre de consultance ;
7. assurer le suivi de la mise en œuvre des accords de partenariat scientifique ;
8. assurer le suivi de l'accord de rattachement avec l'Université de Yaoundé ;
9. assurer le secrétariat du Conseil scientifique de l'Institut ;
10. exécuter toute autre tâche à lui confiée par le Directeur Exécutif.

Formation et expérience requises

- Etre un enseignant du supérieur de rang magistral, détenteur d'un diplôme de Doctorat ou d'un Ph. D., de préférence en Sciences de la population ou en Démographie, voire dans les domaines connexes (Economie, Sociologie, Management, Santé publique, etc.) ;
- Justifier d'une expérience avérée (au moins cinq ans) dans la coordination des études et/ou de la recherche, la direction des équipes de recherche ou de laboratoire de recherche, les partenariats institutionnels et le management des ressources humaines ;
- Avoir une bonne expérience en mobilisation des ressources financières;
- Etre capable d'attirer des financements institutionnels auprès des fondations privées ;
- Avoir un leadership établi en démographie, ou en sciences de la population, ou dans les domaines connexes, au niveau africain ;
- Avoir une bonne connaissance de l'IFORD, de ses missions, et de ses partenaires ;
- Etre à même de s'impliquer dans la vie scientifique et universitaire et disposer d'une bonne connaissance de la micro-informatique.

Connaissances linguistiques

Très bonne connaissance du français exigée. Connaissance de l'anglais hautement souhaitable et constitue un atout.

Rémunération

Le candidat retenu à ce poste aura le statut de fonctionnaire international. De ce fait il jouira des droits, immunités et privilèges octroyés par le pays hôte aux organisations internationales conformément à l'Accord de siège. L'IFORD, en tant qu'institution intergouvernementale africaine offre, pour ce poste, une rémunération compétitive et des avantages liés au poste (logement, véhicule de fonction avec chauffeur, domesticité, eau, électricité et téléphone). Le candidat retenu sera soumis à un (1) an d'essai avant son intégration comme fonctionnaire de l'Institut si l'essai est concluant.

Prière d'envoyer toutes les candidatures par courrier postal et électronique aux adresses ci-après en rappelant le numéro de référence de cette vacance de poste :

Monsieur le Directeur Exécutif
IFORD B. P. 1556
Yaoundé, Cameroun.
E-mail : iford@iford-cm.org

Composition du dossier

- un formulaire de candidature dûment rempli (fourni directement par l'IFORD ou à télécharger sur son site web : <http://www.iford-cm.org>)
- un curriculum vitae ;
- une copie d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- copies de diplômes à partir du baccalauréat ;
- copies des nominations au grade académique ou de recherche ;
- un extrait du casier judiciaire n° 3.

N.B. : Les originaux des documents exigibles seront présentés au moment des interviews.

N.B. :

- L'IFORD, conformément à ses statuts et règlement intérieur, est le seul employeur de toute personne recrutée sur la base de la présente vacance de poste.
- Seuls les candidats retenus seront informés de la suite du processus de recrutement.
- Les dossiers de candidature déposés lors de la première parution de cette annonce seront pris en considération pour la sélection des candidats à ce poste.